



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 15 Février 2011



Section de Paris 12 PDC

**Non aux objectifs de rentabilité !
Non à la prochaine réorg !**

Edito

Alors qu'il manque du personnel à Paris 12 (9 agents non remplacés), la DOTC SUD annonce des objectifs encore plus élevés pour l'année à venir. Le bureau, déjà en sous-effectif va de plus être restructuré avant la fin de l'année alors que le trafic ne baisse pas contrairement aux prévisions alarmistes de La Poste. La DOTC qui n'a en tête que des objectifs marchands, exige 24 % de CA en plus pour Paris 12. Ce n'est pas acceptable. Les facteurs en ont marre, les usagers sont mécontents et La Poste va encore tout casser pour satisfaire ses appétits financiers.

La CGT exige dès aujourd'hui l'annulation pure et simple de cette future réorg. La Poste est un Service Public et n'a pas à se fixer des objectifs de rentabilité.

Pas de baisse du courrier pour Paris 12 mais un sous-effectif permanent

La sécabilité est devenue une pratique quotidienne à Paris 12 malgré cela la direction parle de « sur-nombre » alors que le bureau est bel et bien en sous-effectif permanent. Les postes vacants ne sont pas comblés, la charge de travail est de plus en plus importante d'année en année. Les TMS et autres maladies professionnelles sont en progression constante et les arrêts maladie explosent. **C'est bien qu'il y a un malaise. Mais au lieu de se préoccuper des agents, du service public, la DOTC Sud et son management à la « Carrefour » n'ont qu'une idée : la rentabilité.**



La Poste est un Service Public, son activité ne peut être réduite à des objectifs comptables.

Installation TNT : on n'en veut pas !

La CGT s'oppose à ce que les facteurs soient dans l'obligation de réaliser cette installation. De plus, La poste refuse de communiquer le montant de l'enveloppe qu'elle a reçue de France Télé Numérique. Des sous pour la DOTC mais rien pour les agents. Entre 550 et 1000 interventions sont prévus d'ici à la fin de la campagne (le 9 avril). On ne voit pas comment la direction de Paris 12 va pouvoir faire face. A raison de 30 minutes par intervention, cela représente 62 journées de travail à raison de 8 heures par jour !!! Il y a fort à parier que les cadres vont faire pression sur les agents pour réaliser ce travail. Pour rappel, ce travail ne peut se faire pour les facteurs que sur la base du volontariat. Malheureusement pour les facteurs d'équipe et qualité ça va être une autre paire de manche. C'est inacceptable.

La CGT depuis le début s'oppose à ce projet car ce n'est pas le métier des facteurs d'installer des boîtiers numériques.

.../...

Etude du poids des charges

La CGT a fait voter un vœu en CHSCT pour que soit réalisé une étude des poids des charges. Mais là encore ça traîne. Nous avons demandé à ce que plusieurs secteurs soient concernés et plusieurs tournées. Pour l'instant, seul les manuts ont été concernés mais nous n'avons eu aucun compte-rendu. Comment a été faite cette étude ? Quelles manipulations ont été prises en compte ? Aucune info.

La CGT fera elle-même sa propre étude du poids des charges et vous communiquera ses conclusions fin mars.

Sécabilité d'été

Et rebelote pour cet été ! 4 semaines du 25 juillet au 21 août à en baver alors que c'est la seule période de l'année où on peut souffler un peu. Il faut embaucher des saisonniers, point final.

Nous ne voulons toujours pas de la sécabilité qu'elle soit estivale ou pas.

Un facteur=une tournée, été comme hiver !!!

Manutentionnaires

Le changement d'horaire auquel la CGT s'est opposé ne convainc personne et surtout pas les manuts. En fait, cette prise de service plus tardive (5 heures au lieu de 4h30) n'a qu'un but : que les manuts restent 30 minutes de plus dans le bureau pour qu'ils puissent servir de renfort à la distri ou sur d'autres tâches. C'est la polyvalence ! En revanche, le travail de transbordement se fait plus rapidement et est d'autant plus pénible. A noter, une promotion en 2.1 dont la CFDT se félicite dans son tract.

Le 2.1, on doit tous l'avoir, ce doit être le grade de base à La Poste.

Congés annuels

Les agents ont jusqu'au 7 mars pour poser leurs congés d'été et on revient à l'ancien système pour l'ordre de priorité concernant la période estivale (juin à septembre). Cet ordre est le suivant : enfant handicapé, enfant de 6 à 16 ans et ancienneté de service.

On peut l'affirmer, les modalités de l'année dernière étaient bien plus favorables aux agents puisqu'aucune période n'avait été refusée mais, d'après la direction, cela avait « coûté » trop cher en saisonniers ! Il devient de plus en plus difficile d'obtenir les périodes de congés choisis. C'est inadmissible.

Sous prétexte d'économie, en ne recrutant plus de saisonniers et en réduisant les effectifs, La Poste dégrade encore un peu plus les conditions de vie des postiers.

Avec la CGT, exigeons :

L'arrêt de la sécabilité (1 tournée = 1 facteur)

L'embauche en CDI de tous les CDD, intérimaires et apprentis actuellement sur le bureau

Le comblement de tous les départs. Pour tout départ, une embauche

Limitation des objets spéciaux le lundi/mardi et samedi soit maximum 25 objets

Arrêt des contrôles des agents en maladie par les officines privées Medica Europ et Securex

L'abandon de la réorganisation prévue à la fin de l'année

Le versement de 400 euros pour tous les agents (piétonne, cabine, manuts, cedex, services arrières, etc.)

Le respect des droits aux congés, ASA enfants malades

Un volant de remplacement à hauteur de 25%

Pas d'obligation d'installer la TNT pour les facteurs, facteurs d'équipe et facteurs qualité

